

UFR

Université Paris Diderot - Paris 7

Linguistique

Version du 28/08/2018

Licence 3

Sciences du langage

2018-2019

université
**PARIS
DIDEROT**
PARIS 7

USPC
Université Sorbonne
Paris Cité

TABLE DES MATIERES

Présentation	2
Licence de Sciences du Langage	3
Réunions d'information.....	4
Calendrier de l'UFR Linguistique.....	5
Modalités d'inscription	6
Modalités de validation de la Licence de Sciences du Langage	7
Dispenses et/ou validation des acquis	9
Codage des cours de Licence 3.....	10
Structure détaillée de L3 SDL FLE.....	11
Structure détaillée de L3 SDL LTE.....	12
Les cours obligatoires aux choix / Les UE Libres UFRL	13
Structure détaillée de L3 SDL LI	14
Informations sur la <i>Licence MIASHS Parcours MIL</i>	15
Présentation générale des enseignements	16
Descriptifs des enseignements de linguistique	17
Contacts	22

PRESENTATION

La Mention de Sciences du Langage à l'Université Paris Diderot met à la disposition des étudiants une formation solide, ouverte et moderne dans les diverses facettes de la « Linguistique » qui, au-delà de l'extrême diversité des langues, s'efforce de dégager leurs propriétés communes. La linguistique est liée étroitement à la plupart des « Sciences humaines », ainsi qu'à l'informatique, aux mathématiques, à la physique, qui en sont un des outils autant que des destinataires.

Cette mention propose **trois parcours en Licence 3^e année** :

- Un parcours Français Langue Étrangère
- Un parcours Linguistique Informatique
- Un parcours Linguistique Théorique et Expérimentale

La Mention de Licence débouche sur un Master comprenant 4 Spécialités : Linguistique Appliquée à la Didactique du Français Langue Étrangère, Linguistique Informatique, Linguistique Théorique et Expérimentale, Phonétique et Phonologie.

Elle ouvre sur des domaines professionnels variés : concours de professeur des écoles, concours pour le métier d'orthophoniste, métiers de la communication, métiers du français langue étrangère, métiers de la politique linguistique (langues régionales, contacts frontaliers, intégration européenne...), métiers de l'ingénierie linguistique, métiers de la recherche, etc.

L'option « Mineure » Sciences du Langage proposée dans les cursus de Lettres, de Langues (Licence LLCER d'Etudes Anglophones ou de Langues et Civilisations d'Asie Orientale) ou de Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales (MIASHS) dès la première année de Licence, permet une interdisciplinarité de fait qui est au centre du projet de l'Université Paris Diderot.

L'UFR Linguistique dispose, par les laboratoires (CNRS et Université) qu'elle héberge et par sa proximité avec toutes les autres composantes de l'Université sur un même site, des moyens de donner à la Mention de Licence qu'elle propose efficacité et attrait.

La mobilité internationale

Il est recommandé aux étudiants de faire au moins un semestre de leur cursus dans une université étrangère, soit en Europe, soit en Amérique du Nord, soit en Australie. Ils peuvent bénéficier d'une bourse et valider en France les crédits obtenus au cours de ce séjour.

Pour plus d'informations, consulter le site du Bureau des Relations Internationales :

<https://international.univ-paris-diderot.fr/bureau-des-relations-internationales-0>

ou contacter le responsable de la mobilité internationale : M. Guillaume Fon Sing

[guillaume.fonsing\[at\]linguist.univ-paris-diderot.fr](mailto:guillaume.fonsing@linguist.univ-paris-diderot.fr)

LA LICENCE DE SCIENCES DU LANGAGE

Les cursus de l'UFRL s'adressent à des étudiants issus de cursus de lettres, de langues (LLCER, LEA), de MIASHS, mais aussi de sciences humaines. Ils ont une double finalité :

- Formation théorique et pratique à la description de langues variées, basée sur les théories linguistiques contemporaines, et sur l'histoire des théories linguistiques,
- Formation professionnalisante à des métiers variés dont enseignant de français langue étrangère et ingénieur linguiste.

La 3^e année de Licence de Science Du Langage comprend 3 parcours :

- Linguistique Informatique
- Français Langue Étrangère
- Linguistique Théorique et Expérimentale

Il est donné aux étudiants la possibilité de se former à d'autres disciplines ou de poursuivre leur cursus de départ en choisissant une option « mineure¹ » parmi les 3 proposées ci-dessous, sans alourdir trop conséquemment leur charge horaire :

- Études anglophones
- Langues et Civilisation d'Asie Orientale (chinois, coréen, japonais, vietnamien)
- Lettres modernes

Attention : chaque étudiant peut s'inscrire dans **un seul parcours de la Licence 3** mention Sciences du Langage, les 3 parcours proposés : Français langue étrangère (FLE), Linguistique informatique (LI), Linguistique théorique et expérimentale (LTE), faisant partie du même diplôme.

PARCOURS Français Langue Etrangère : L3HSLF-114 / L3HSLAL-314

PARCOURS Linguistique Informatique : L3HSLI-114 / L3HSLAL-214

PARCOURS Linguistique Théorique et Expérimentale : L3HSLE-117 / L3HSLAL-117

¹ A condition d'avoir validé les prérequis correspondants en L1 et L2 (se renseigner auprès de l'UFR concernée).

RÉUNIONS D'INFORMATION

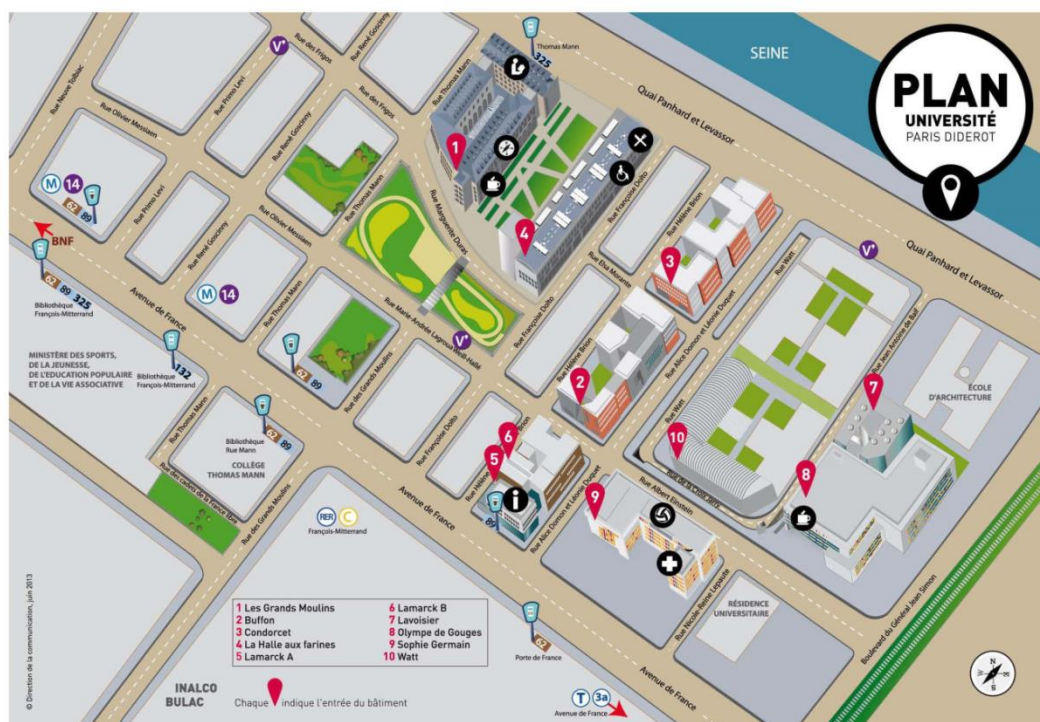
VENDREDI 07 SEPTEMBRE 2018

12h15 - 14h15 Linguistique Théorique et Expérimentale => salle 209

12h45 - 14h45 Linguistique Informatique => salle 153

13h30 - 15h30 Français Langue Etrangère => amphi 1

14h45 - 16h45 Phonétique & Phonologie => salle 357



Bâtiment **OLYMPE DE GOUGES (8)**

Place Paul Ricœur - 75013 Paris

Les stations de transport les plus proches sont :

Méto : Ligne 14 "Bibliothèque F. Mitterrand"

RER : Ligne C "Bibliothèque F. Mitterrand"

Bus : Lignes 62, 89 "Porte de France", 64, 132, 325 "Bibliothèque F. Mitterrand"

Tram : Ligne T3a "Avenue de France"

CALENDRIER DE L'UFR LINGUISTIQUE

Année universitaire 2018 / 2019

DATE DE RENTRÉE de l'UFRL : **Lundi 10 septembre 2018**

Dates	Evènements
07 septembre 2018	Réunions d'information de l'UFRL
10 septembre 2018	Début des cours du 1 ^{er} semestre
<i>du 10 au 14 décembre 2018</i>	<i>Révisions</i>
14 décembre 2018	Fin des cours du 1 ^{er} semestre
du 17 au 21 décembre 2018	Examens du 1^{er} semestre - Session 1
du 24 décembre 2018 au 06 janvier 2019	Congés de fin d'année
du 07 au 11 janvier 2019	Examens du 1^{er} semestre - Session 1
11 janvier 2019 21 janvier 2019 25 janvier 2019	Date limite de remise des notes de la 1 ^{er} semaine d'examens Date limite de remise des notes de la 2 ^e semaine d'examens Edition des résultats du 1 ^{er} semestre
31 janvier 2019	Jurys du 1^{er} semestre
14 janvier 2019	Début des cours du 2 ^e semestre
12 avril 2019	Fin des cours du 2 ^e semestre
<i>du 15 au 19 avril 2019</i>	<i>Révisions</i>
du 20 avril au 05 mai 2019	Congés de Printemps
du 06 au 17 mai 2019	Examens du 2^e semestre - Session 1
<i>du 20 mai au 14 juin 2019</i>	<i>Révisions</i>
17 mai 2019 24 mai 2019 29 mai 2019	Date limite de remise des notes de la 1 ^{er} semaine d'examens Date limite de remise des notes de la 2 ^e semaine d'examens Edition des résultats du 2 ^e semestre
05 juin 2019	Jurys de session 1
07 juin 2019	Publication des résultats de session 1
du 17 au 21 juin 2019	Examens de session 2 du 1^{er} semestre
20 et 21 juin 2019	Soutenances de Master 2 Recherche
du 24 au 28 juin 2019	Examens de session 2 du 2^e semestre
27 juin 2019 03 juillet 2019 09 juillet 2019	Date limite de remise des notes de la 1 ^{er} semaine d'examens Date limite de remise des notes de la 2 ^e semaine d'examens Edition des résultats de session 2
11 et 12 juillet 2019	Jurys de session 2
15 juillet 2019	Publication des résultats de session 2

Toutes les informations concernant l'UFR Linguistique sont mises à jour en ligne.

<http://www.linguist.univ-paris-diderot.fr/>

MODALITES D'INSCRIPTION

Comment s'inscrire ?

Voir : <http://www.linguist.univ-paris-diderot.fr/> Informations pratiques

1) **L'inscription administrative ou « IA »** est le paiement des droits universitaires annuels pour obtenir la carte d'étudiant et/ou le **sticker 2018/2019**.

Selon la situation personnelle de l'étudiant, le mode de candidature / d'inscription / de réinscription diffère (*e-candidat, CEF, IA Réins...*).

Chaque étudiant inscrit administrativement doit **activer son ENT** (Espace numérique de travail) pour avoir **accès en ligne** à son inscription pédagogique et à ses notes.

2) **L'inscription pédagogique ou « IP »** est l'inscription dans les cours.

L'inscription pédagogique ne peut pas être effectuée sans inscription administrative préalable.

L'étudiant, après s'être inscrit administrativement en Licence 3^e année SDL FLE, LI ou LTE, selon le parcours choisi, devra effectuer son inscription pédagogique.

L'étudiant pourra choisir entre le parcours « standard » et les options « majeure / mineure¹ » proposées :

- Mineure [Études anglophones](#)
- Mineure [Langues et Civilisations d'Asie Orientale](#)
- Mineure [Lettres modernes](#)

Pour les enseignements des « mineures », consulter le site web de l'UFR souhaitée.

L'inscription pédagogique est obligatoire : elle permet à l'étudiant de figurer sur les listes remises aux enseignants à la rentrée, au moment des examens (session 1 : décembre/janvier et mai, session 2 : juin), de la collecte des notes, puis sur les listes de résultats (procès-verbaux de jury de diplômes, relevés de notes, etc.).

Certains cours de la Licence 3 SDL sont « au choix » mais ne sont pas facultatifs : le nombre de cours à choisir dans la liste est indiqué. **Si le choix n'est pas fait, l'étudiant sera « défaillant »**.

Les fiches d'inscription seront distribuées pendant les réunions d'information du 7 septembre (voir page 4). La date limite pour les remettre au bureau de la scolarité est le 14 septembre.

Une permanence sera assurée du 28 août au 14 septembre en salle 134 du bâtiment ODG.

¹ A condition d'avoir validé les prérequis correspondants en L1 et L2 (se renseigner auprès de l'UFR concernée), les cours proposés étant ceux de L3.

MODALITES DE VALIDATION DE LA LICENCE SDL

LES ETUDIANTS NE REÇOIVENT PAS DE CONVOCATION AUX EXAMENS :
L’AFFICHAGE WEB TIENT LIEU DE CONVOCATION

Les dates d’examen sont mises en ligne sur le site de l’UFR Linguistique :

<http://www.linguist.univ-paris-diderot.fr/>

Les relevés de notes et attestations de diplômes sont envoyés à chaque session par la scolarité de l’UFR. **Les diplômes sont ensuite délivrés par la DEF.**

N’attendez pas d’en avoir besoin car il y a un délai : faites votre demande de diplôme dès son obtention.
Pensez à signaler vos changements d’adresse.

L’année de L3 de Sciences du Langage constitue la dernière année de la Licence en six semestres (cf. réforme LMD). Le nombre d’inscriptions en Licence (L1 à L3) est limité à 5 (arrêté du 17 décembre 2015).

La L3 est composée de 2 semestres constitués de 5 Unités d’Enseignements (UE) chacun ; toutes les UE comprennent un ou plusieurs éléments (ECUE « élément constitutif d’une UE »), qui sont les enseignements à proprement parler. Ces ECUE sont capitalisables c’est-à-dire qu’ils sont acquis pour toute la durée des études, notamment en cas de redoublement, de réorientation et de reprise d’études.

Peuvent accéder directement à la 3^e année de Licence de Science du Langage les étudiants qui ont obtenu les deux premières années de licences (L1 et L2) ou le DEUG. Les dossiers des étudiants n’ayant pas un diplôme d’accès de plein droit à la Licence¹ seront soumis à l’examen de la commission pédagogique. Les étudiants qui seraient « **AJAC** » en **L1 ou L2** doivent valider d’abord le semestre manquant, notre établissement proposant seulement une « mineure » SDL en L1 et L2.

Les enseignements ont lieu en français. Pour les étudiants non francophones, le niveau demandé est C1. Les étudiants doivent être capables de lire des textes scientifiques en anglais.

L’obtention de la Licence de Sciences du Langage requiert la validation des deux semestres qui sont capitalisables² et se compensent entre eux. Deux sessions d’examen sont organisées pendant l’année universitaire ; les examens de la session 1 ont lieu en **décembre/janvier** pour le semestre 1 et en **mai** pour le semestre 2 ; ceux de la session 2 (dite de « rattrapage ») ont lieu en **juin** pour les deux semestres. Se reporter au calendrier de l’UFR (voir page 5).

Chaque semestre est composé de 5 UE par semestre. La compensation entre les UE est automatique lorsque la moyenne générale au semestre ou à l’UE est égale ou supérieure à 10/20. Le calcul de cette moyenne comporte des coefficients et nécessite que l’étudiant passe **tous les examens d’une même session.**

Les notes supérieures ou égales à 10/20 ou compensées dans une UE sont conservées d’une session à l’autre et d’une année à l’autre. Les résultats inférieurs à la moyenne et non compensés **ne sont pas reportés d’une session à l’autre.** L’étudiant doit passer les examens de la session 2 et le calcul sera effectué avec les nouvelles notes.

¹ DEUG ou L1 et L2.

² C’est-à-dire qu’ils sont acquis pour l’ensemble de la durée des études.

Prenons une UE composée de 2 ECUE. Si un étudiant obtient à la fin du semestre une note de 8/20 à l'un et de 12/20 à l'autre, la moyenne au niveau de l'UE sera donc de 10/20. Même si l'étudiant n'a validé qu'une partie des ECUE qui la composent, l'UE est validée et, à ce titre, définitivement acquise.

Attention : **Les ECUE peuvent avoir des coefficients**. Se reporter aux tableaux des parcours.

L'étudiant doit donc vérifier ses notes avec attention. Elles sont affichées sur le « webnotes » accessible par l'ENT. L'UFRL ne gère pas le webnotes, **en cas de doute, vérifier à la scolarité**.

Que se passe-t-il quand l'étudiant n'a pas validé son semestre / son année ?

Si l'étudiant a obtenu à la fin du semestre (première session d'examens) les notes d'UE suivantes (avec les mêmes coefficients que ceux de l'exemple précédent) : 9/20 (U1), 8,5/20 (U2), 10/20 (U3), 11,5/20 (U4) et 9/20 (U5), la moyenne du semestre sera donc 9,3/20. Il n'aura donc pas validé son semestre et devra passer en session 2 tous les examens des ECUE dont les notes sont inférieures à 10 et qui entrent dans la composition des UE pour lesquelles il n'a pas obtenu la moyenne malgré la compensation (U1, U2 et U5).

Les deux semestres de la Licence (S5 et S6) se compensent si la moyenne annuelle est égale ou supérieure à 10/20. Les notes des deux semestres (stage inclus) sont donc nécessaires pour savoir si l'année est validée.

Les UE et les ECUE validés (c'est-à-dire dont la moyenne est supérieure ou égale à 10/20) **sont définitivement acquis et capitalisables, sans possibilité de s'y réinscrire**.

Pour connaître le contenu de chacune des UE d'un parcours, se reporter au tableau « structure de la Licence 3 » du parcours choisi. **Aucune UE, aucun ECUE n'est facultatif**.

Pour les différents cours, se référer aux « descriptifs des enseignements ».

Attention : Les ECUE ne peuvent pas être choisis ni validés deux fois. Par exemple en LTE, semestre 6, un ECUE choisi dans l'UE 3 ne peut plus être choisi dans l'UE 4 ; il faut donc en choisir un deuxième.

Les étudiants non inscrits pédagogiquement et/ou totalement absents sans justificatif ne seront pas autorisés à redoubler.

Cas particuliers : LanSAD - Langues pour Spécialistes d'Autres Disciplines

<http://www.eila.univ-paris-diderot.fr/enseignement/lansad/index>

L'inscription pédagogique comporte deux étapes :

- 1) indiquer sur la fiche pédagogique la langue choisie ;
- 2) aller sur le site du Département LanSAD pour connaître les modalités d'inscription (test de langue, niveau, groupe, emploi du temps) et s'inscrire dans un groupe.

Ce cours ayant pour but que l'étudiant acquière une expérience d'apprentissage d'une langue étrangère, **la langue choisie ne doit pas être sa langue maternelle ou celle de sa scolarité**.

Nous recommandons vivement aux étudiants étrangers non francophones de suivre les cours de FLE de LanSAD, soit dans le cursus (UE LanSAD), soit en complément des enseignements de Licence.

Pour tout renseignement, écrire à : [fle\[at\]jeila.univ-paris-diderot.fr](mailto:fle@jeila.univ-paris-diderot.fr)

DISPENSES ET / OU VALIDATION D'ACQUIS

Dispense de contrôle continu (assiduité) : le contrôle continu est obligatoire.

Les étudiants souhaitant être **dispensés de contrôle continu** doivent en faire la **demande à l'enseignant responsable d'année avant de passer le premier partiel**, sauf événement survenant en cours de scolarité.

Sont seuls concernés les étudiants :

- inscrits en régime cumulatif ;
- engagés dans la vie active ou assurant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante ;
- chargés de famille ;
- sportifs de haut niveau ;
- présentant un handicap ou justifiant de raisons de santé ou de maternité ;
- réalisant un séjour motivé à l'étranger ;
- faisant l'objet d'une mesure privative de liberté.

Pour bénéficier de cet aménagement, les étudiants doivent fournir à la scolarité un justificatif de leur appartenance à l'une des catégories définies ci-dessus.

Le stage n'est pas un motif de dispense de contrôle continu.

Le parcours majeure/mineure n'est pas un double cursus.

Les **attestations d'assiduité** sont établies par l'enseignant responsable d'année. Elles ne peuvent pas être faites en cas de dispense de contrôle continu.

Demandes de validation d'acquis et dispense d'enseignement

Les étudiants désireux de faire valoir leur cursus antérieur et de bénéficier d'une **validation d'acquis** doivent en faire la demande auprès de la scolarité et de l'enseignant responsable de l'année de diplôme. Les demandes concernant les enseignements de linguistique doivent être déposées à la scolarité de l'UFRL **avant le 30 septembre** pour le premier semestre ou **avant le 15 février** pour le second semestre.

Les étudiants devront présenter un relevé de notes officiel correspondant aux enseignements qu'ils souhaitent voir validés, après quoi leur dossier sera soumis à l'examen de la commission pédagogique, seule habilitée à valider ces acquis.

Les étudiants qui souhaitent être **dispensés d'un enseignement** doivent également en faire la demande auprès de la scolarité et de l'enseignant responsable d'année. Ils devront rédiger une lettre de motivation et joindre les pièces justificatives éventuelles expliquant le motif de leur demande, après quoi leur dossier sera soumis à l'examen de la commission pédagogique, seule habilitée à dispenser d'enseignements.

Par défaut, l'étudiant doit s'inscrire normalement dans les cours et les suivre.

Les dispenses sont accordées pour un an.

Les validations d'acquis sont définitives.

Absences aux examens :

ABJ = absence justifiée : fournir un justificatif à la scolarité dans la semaine suivant l'absence

ABI = absence injustifiée : si l'étudiant ne fournit pas de justificatif

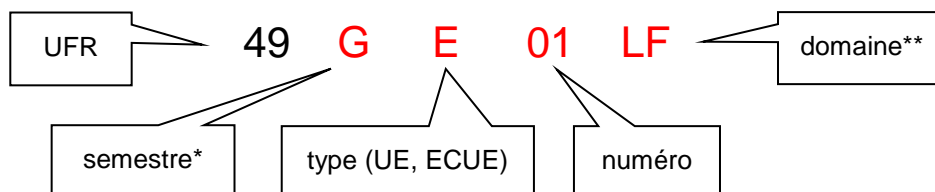
Dans les deux cas, le résultat semestriel et annuel est « défaillant ».

STRUCTURE DE LA LICENCE DE SCIENCES DU LANGAGE

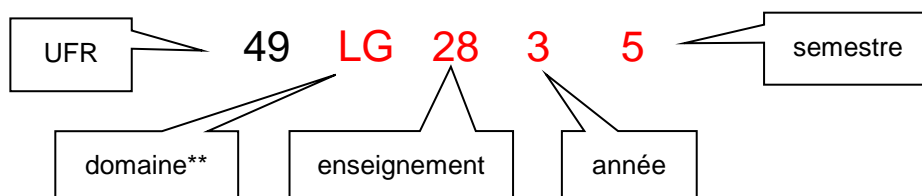
Codage des enseignements pour les documents : contrats pédagogiques, relevés de notes, etc.

Les enseignements (ECUE) sont codés comme suit :

nouveaux codes :



anciens codes :



* semestre et année :

L1S1 (11)	A
L1S2 (12)	B
L2S3 (23)	D
L2S4 (24)	E
L3S5 (35)	G
L3S6 (36)	H

** domaine :

LG : Linguistique générale
 LF : Linguistique fondamentale
 FE : Français langue étrangère
 LI : Linguistique informatique
 LA : LanSAD ou Linguistique anglaise

Tous les codes ont été changés en 2014/2015.

Licence 3 mention Sciences Du Langage : PARCOURS Français Langue Etrangère (L3HSLF-114/L3HSLAL-314)

UE*	Intitulé d'UE / ECUE*	ECTS	Coefficient	Volume horaire
49GS01FE : LICENCE 3 SEMESTRE 5 FLE				
49GU01LG	Linguistique Fondamentale 1	6	2,5	
3 cours obligatoires	49GE01LF - Morphologie 1	2	1	24
	49GE02LF - Phonétique 1	2	1	24
	49GE03LF - Phonologie 1	2	1	24
49GU02LG	Linguistique Fondamentale 2	6	2,5	
3 cours obligatoires	49GE07LF - Sémantique	2	1	24
	49GE08LF - Grammaire générative	2	1	24
	49GE09LF - Grammaire du français	2	1	24
49GU03FE	PARCOURS 1 : Français Langue Etrangère	9	2,5	
3 cours obligatoires	49GE01FE - Initiation à l'enseignement du FLE 1	6	2	48
	49GE02FE - Journal d'apprentissage	2	0,5	6
	Choix de la langue non connue selon cursus de l'étudiant** : • 49GE06LG - Initiation à une langue non connue : japonais (UFRL) • 41GE01RU - Initiation à une langue non connue : russe (UFR EA) • 44AE02LV - Initiation : Phonétique du vietnamien (UFR LCAO)	1	0,5	24
	soit 49GU04LG	OPTION GENERALE 1 : « L et L »	6	2
2 cours obligatoires	49GE01LA - LanSAD : langue au choix	3	0,5	24
	49GE06LF - Linguistique de corpus	3	1	24
soit 49GU04MM	MAJEURE / MINEURE S5	6	2	
	<i>Mineures proposées par UFR EA, LAC, LCAO sur dossier. Consulter l'UFR choisie : horaires, places disponibles, prérequis pour L3 ; poser sa candidature et, en cas d'accord, y faire l'inscription pédagogique correspondante</i>			
49GU05LG	LIBRE	3	0,5	
1 cours obligatoire au choix	49GE01LG - Acquisition du langage	3	1	24
	49GE02LG - Histoire des approches linguistiques	3	1	24
	49GE05LG - Linguistique romane	3	1	24
	Un cours d'une autre UFR, en accord avec le responsable pédagogique (voir liste proposée page 14)	3	1	24
49HS01FE : LICENCE 3 SEMESTRE 6 FLE				
49HU01LG	Linguistique Fondamentale 3	6	2,5	
3 cours obligatoires	49HE01LF - Morphologie 2	2	1	24
	49HE02LF - Phonétique 2	2	1	24
	49HE03LF - Phonologie 2	2	1	24
49HU02LG	Linguistique Fondamentale 4	6	2,5	
3 cours obligatoires	49HE07LF - Pragmatique	2	1	24
	49HE08LF - Grammaire d'unification	2	1	24
	49HE10LF - Méthodes expérimentales en linguistique	2	1	24
49HU03FE	PARCOURS 2 : Français Langue Etrangère	9	2,5	
3 cours obligatoires	49HE01FE - Initiation à l'enseignement du FLE 2	3	1	24
	49HE02LG - Psycholinguistique	3	1	24
	49HE03LG - Sociolinguistique	3	1	24
soit 49HU04LG	OPTION GENERALE 2 : « L et L »	6	2	
1 cours obligatoire	49HE04LG - Linguistique de terrain	3	1	24
1 cours obligatoire au choix	49HE10LG - Sémantique lexicale	3	1	24
	44IE05LG - Linguistique chinoise (pour sinologues)	3	1	24
	Un cours d'une autre UFR, en accord avec le responsable pédagogique (voir liste proposée page 14)	3	1	24
soit 49HU04MM	MAJEURE / MINEURE S6	6	2	
	<i>Pas d'inscription en majeure / mineure au second semestre sans avoir suivi le premier.</i>			
49HU05LG	Professionalisation	3	0,5	24
2 éléments obligatoires	49HE08LG - Préparation au stage	Note + validation du stage		
	49HE09LG - Stage « d'observation » de 30 à 60 heures à effectuer auprès d'une entreprise, d'une école de langue ou d'un laboratoire de recherche suivant le projet personnel et professionnel de l'étudiant (validation)			

* UE : unité d'enseignement / ECUE : élément constitutif d'unité d'enseignement

** Les cours d'initiation à une langue non connue sont « fléchés » selon le cursus de l'étudiant et sa langue maternelle. Ces cours sont différents de l'ECUE LanSAD.

Licence 3 mention Sciences Du Langage : PARCOURS Linguistique Théorique et Expérimentale
(L3HSLE-117/L3HSLAL-117)

UE*	Intitulé d'UE / ECUE*	ECTS	Coefficient	Volume horaire
49GS02LT : LICENCE 3 SEMESTRE 5 LTE				
49GU01LG	Linguistique Fondamentale 1	6	2,5	
3 cours obligatoires	49GE01LF - Morphologie 1	2	1	24
	49GE02LF - Phonétique 1	2	1	24
	49GE03LF - Phonologie 1	2	1	24
49GU02LG	Linguistique Fondamentale 2	6	2,5	
3 cours obligatoires	49GE07LF - Sémantique	2	1	24
	49GE08LF - Grammaire générative	2	1	24
	49GE09LF - Grammaire du français	2	1	24
49GU03LT	PARCOURS 1 : Linguistique Théorique et Expérimentale	9	2,5	
2 cours obligatoires	49GE02LG - Histoire des approches linguistiques	3	1	24
	49GE05LG - Linguistique romane	3	1	24
1 cours obligatoire au choix différent de l'UE 5	49GE01LG - Acquisition du langage	3	1	24
	Un cours d'une autre UFR, en accord avec le responsable pédagogique (voir liste proposée page 14)	3	1	24
soit 49GU04LG	OPTION GENERALE 1 : « L et L »	6	2	
2 cours obligatoires	49GE01LA - LanSAD : langue au choix	3	0,5	24
	49GE06LF - Linguistique de corpus	3	1	24
soit 49GU04MM	MAJEURE / MINEURE S5	6	2	
	<i>Mineures proposées par UFR EA, LAC, LCAO sur dossier. Consulter l'UFR choisie : horaires, places disponibles, prérequis pour L3 ; poser sa candidature et, en cas d'accord, y faire l'inscription pédagogique correspondante</i>			
49GU05LG	LIBRE	3	0,5	
1 cours obligatoire au choix différent de l'UE 3	49GE01LG - Acquisition du langage	3	1	24
	Un cours d'une autre UFR, en accord avec le responsable pédagogique (voir liste proposée page 14)	3	1	24
49HS02LT : LICENCE 3 SEMESTRE 6 LTE				
49HU01LG	Linguistique Fondamentale 3	6	2,5	
3 cours obligatoires	49HE01LF - Morphologie 2	2	1	24
	49HE02LF - Phonétique 2	2	1	24
	49HE03LF - Phonologie 2	2	1	24
49HU02LG	Linguistique Fondamentale 4	6	2,5	
3 cours obligatoires	49HE07LF - Pragmatique	2	1	24
	49HE08LF - Grammaire d'unification	2	1	24
	49HE10LF - Méthodes expérimentales en linguistique	2	1	24
49HU03LT	PARCOURS 2 : Linguistique Théorique et Expérimentale	9	2,5	
2 cours obligatoires	49HE02LG - Psycholinguistique	3	1,5	24
	49HE03LG - Sociolinguistique	3	1	24
1 cours obligatoire au choix différent de l'UE 4	49HE10LG - Sémantique lexicale	3	1	24
	49HE06LG - Linguistique chinoise (pour sinologues)	3	1	24
	Un cours d'une autre UFR, en accord avec le responsable pédagogique (voir liste proposée page 14)	3	1	24
soit 49HU04LG	OPTION GENERALE 2 : « L et L »	6	2	
1 cours obligatoire	49HE04LG - Linguistique de terrain	3	1	24
1 cours obligatoire au choix différent de l'UE 3	49HE10LG - Sémantique lexicale	3	1	24
	44IE05LG - Linguistique chinoise (pour sinologues)	3	1	24
	Un cours d'une autre UFR, en accord avec le responsable pédagogique (voir liste proposée page 14)	3	1	24
soit 49HU04MM	MAJEURE / MINEURE S6	6	2	
	<i>Pas d'inscription en majeure / mineure au second semestre sans avoir suivi le premier.</i>			
49HU05LT	STAGE	3	validation	-

* UE : unité d'enseignement / ECUE : élément constitutif d'unité d'enseignement

Les cours obligatoires au choix :

**ECUE de parcours S5 LTE (49GU03LT)
ECUE Libre de S5 FLE et LTE (49GU05LG),
ECUE de parcours S6 LTE (49HU03LT)
ECUE de l'option générale S6 (49HU04LG)**

Ces choix doivent **obligatoirement** être validés par le responsable de l'année de L3 FLE ou LTE.

Ces choix font partie de l'inscription pédagogique et nécessitent plusieurs étapes :

1) remplir la fiche d'inscription pédagogique remise pendant la réunion d'information, le 7 septembre et déclarer les choix ;

2) **se renseigner le plus rapidement possible auprès de l'UFR ou du Département qui gère les cours souhaités** : dans quel semestre, le nombre de places et les horaires (ne pas choisir des cours qui chevauchent avec les cours obligatoires : ils ne seront pas déplacés), **et faire l'inscription pédagogique sur place en présentant la carte d'étudiant** ;

3) en cas de changement, confirmer le choix sur la fiche d'inscription pédagogique. Si le choix n'est pas modifié, l'étudiant sera noté ABI et sera « défaillant ».

La linguistique au Département LSH, Lettres et Sciences humaines

Si le cours n'a pas déjà été choisi en L1 ou L2 (aucun cours ne peut être validé deux fois) :

Semestre 5

54DEL1LG - Description du français parlé
54AEL1LG - Histoire des descriptions du langage
54BEL3LG - Langues dans le monde
54AEL3LG - Langage et logique
54AEL6LG - Linguistique des langues des signes

Semestre 6

54BEL1LG - La description linguistique du corpus à l'analyse
54BEL2LG - Langage et cognition
54AEL4LG - La langue comme fait social
54EEL1LG - Diachronie : langues romanes
54EEF1LG - Principes de phonétique et de phonologie du français
54EEF2LG - Grammaire et FLE

Les UE Libres proposées par L'UFRL aux étudiants des autres UFR :

Semestre 5

49GE02LG - Histoire des approches linguistiques
49GE05LG - Linguistique romane

Semestre 6

49HE02LG - Psycholinguistique
49HE03LG - Sociolinguistique
49HE04LG - Linguistique de terrain
49HE10LG - Sémantique lexicale

**Attention : seulement 10 places sont disponibles dans chaque cours.
Début des cours le 10 septembre 2018.**

Licence 3 mention Sciences Du Langage : PARCOURS Linguistique Informatique (L3HSLI-114/L3HSLAL-214)

UE*	Intitulé d'UE / ECUE*	ECTS	Coefficient	Volume horaire
49GS01LI : LICENCE 3 SEMESTRE 5 LI				
49GU01LG	Linguistique Fondamentale 1	6	2,5	
3 cours obligatoires	49GE01LF - Morphologie 1	2	1	24
	49GE02LF - Phonétique 1	2	1	24
	49GE03LF - Phonologie 1	2	1	24
49GU02LG	Linguistique Fondamentale 2	6	2,5	
3 cours obligatoires	49GE07LF - Sémantique	2	1	24
	49GE08LF - Grammaire générative	2	1	24
	49GE09LF - Grammaire du français	2	1	24
49GU03LI	PARCOURS 1 : Linguistique Informatique	9	2,5	
2 cours obligatoires	**51AE01IF - Initiation à la programmation 1	6	2	72
	49GE01LI - Introduction au TAL	3	1	24
49GU04LG	OPTION GENERALE 1 : « L et L »	6	2	
2 cours obligatoires	49GE01LA - LanSAD : langue au choix	3	0,5	24
	49GE06LF - Linguistique de corpus	3	1	24
49GU05LI	OPTION POUR LI	3	0,5	
1 cours obligatoire	49GE02LI - Programmation 1	3	1	24
49HS01LI : LICENCE 3 SEMESTRE 6 LI				
49HU01LG	Linguistique Fondamentale 3	6	2,5	
3 cours obligatoires	49HE01LF - Morphologie 2	2	1	24
	49HE02LF - Phonétique 2	2	1	24
	49HE03LF - Phonologie 2	2	1	24
49HU02LG	Linguistique Fondamentale 4	6	2,5	
3 cours obligatoires	49HE07LF - Pragmatique	2	1	24
	49HE08LF - Grammaire d'unification	2	1	24
	49HE10LF - Méthodes expérimentales en linguistique	2	1	24
49HU03LI	PARCOURS 2 : Linguistique Informatique	9	2,5	
3 cours obligatoires	49HE01LI - Bases formelles du TAL	3	1,5	24
	49HE02LI - Programmation 2	3	1	24
	49HE03LI - Algorithmique	3	1	24
49HU04LI	OPTION POUR LI	6	2,5	
2 cours obligatoires	49HE04LI - Probabilités et statistiques pour la LI (suspendu en 2018/2019)	3	1	24
	49HE05LI - Projet en TAL	3	1	24
49HU05LI	STAGE	3	Validation	-

* UE : unité d'enseignement / ECUE : élément constitutif d'unité d'enseignement

** 51AE01IF : cours de L1 du Département Sciences Exactes avec CM, TD et TP (Bâtiment Condorcet 1^{er} étage)

Licence mention MIASHS : PARCOURS math-info-linguistique (MIL)
(L3SMSM-114 / L3SMSSL-614)

L'inscription en L1 et L2 sera effectuée au Département Sciences Exactes (SE).

L'inscription en L3 sera effectuée à l'UFR de Mathématiques : <http://www.math.univ-paris-diderot.fr/>

Voir la formation : <http://www.math.univ-paris-diderot.fr/formations/licences/miashs/formation>

L'objectif principal du **parcours Mathématiques - Informatique - Linguistique (MIL) de la licence MIASHS** est d'offrir une formation exigeante mais équilibrée en mathématiques, linguistique et informatique, ce qui permet en particulier de fournir des bases solides à des étudiants s'orientant vers les métiers de l'ingénierie linguistique. En effet, ce secteur de pointe (qui couvre des applications telles que la traduction automatique, la correction orthographique et grammaticale, les moteurs de recherche sémantique, l'analyse d'opinions et de la e-réputation, la veille technologique ou la génération automatique de textes) nécessite de la part des étudiants des compétences pointues en linguistique, en mathématiques et en informatique.

Si la L3 Sciences du Langage option "Linguistique Informatique" permet à des étudiants avec un bagage plutôt en sciences humaines de s'orienter vers ce domaine, l'université Paris Diderot propose également une licence MIASHS parcours MIL, débutant dès la L1, et dont le programme est bien adapté aux métiers de l'ingénierie linguistique.

En mathématiques et en informatique, les deux premières années de la licence MIASHS apportent un bagage comparable à celui des deux premières années d'une licence de Mathématiques ou d'une classe préparatoire.

Le parcours "Mathématiques - Informatique - Linguistique" permet également d'acquérir une formation solide et complète couvrant tous les domaines fondamentaux de la linguistique (phonétique, phonologique, morphologie, syntaxe et sémantique). Cela implique à la fois des connaissances théoriques (présentation des différents courants théoriques, description des langues) mais aussi des compétences plus spécifiques par rapport aux outils mis en place pour la description et l'analyse des langues. Au niveau de la L3, le parcours aborde en outre les techniques spécifiques de traitement automatique des langues, qui s'appuient sur les trois disciplines mathématiques, informatique et linguistique.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES ENSEIGNEMENTS

UE : Unité d'enseignement

ECUE : Élément constitutif d'une unité d'enseignement

Semestre 5

UE 1 : Linguistique Fondamentale 1

Cette UE introduit trois domaines principaux des sciences du langage : la *phonétique* (base de la phonation et de l'audition), la *phonologie* (analyse distributionnelle et établissement d'un système phonologique) et la *morphologie* (analyse morphologique d'un point de vue technique). Nombreuses applications sur des langues typologiquement différentes.

UE 2 : Linguistique Fondamentale 2

Cette UE comprend un ECUE de *Grammaire générative*, un ECUE de *Grammaire du français* introduisant les notions de base de la syntaxe et un ECUE de *Sémantique* où sont abordés les notions fondamentales en sémantique comme l'évènement, la portée ou les quantifieurs.

UE 3 : Parcours, enseignements fondamentaux pour chaque parcours

Pour le **parcours FLE**, on aborde les aspects de la didactique d'un point de vue théorique (introduction aux différents courants méthodologiques) et pratique (TD, cours d'*initiation à une langue non connue, journal d'apprentissage*).

Pour le **parcours LI**, on initie les étudiants à la *programmation* et au *Traitement automatique des langues*.

Le cours d'introduction à l'informatique et à la programmation est géré par le Département Sciences exactes (51)

Pour le **parcours LTE**, il s'agit d'une initiation à d'autres domaines de la linguistique comme l'*histoire des approches linguistiques*, la *linguistique romane*, la *linguistique chinoise*, la *linguistique non indo-européenne*, etc.

UE 4 : Option générale pour chaque parcours

LanSAD est un cours de « Langue pour Spécialistes d'autres Disciplines » (UFR EILA)

Le choix de la langue se fait selon les critères suivants :

- langue NON maternelle (ni de niveau très avancé),
- langue française (cours de LanSAD FLE) pour les non-francophones.

UE 5 : Ouverture Disciplinaire pour les parcours FLE et LTE

Possibilité pour les étudiants de choisir un cours disciplinaire au sein de l'UFR ou, avec l'accord de l'enseignant responsable de l'année, dans un autre Département ou une autre UFR de l'établissement (voir liste page 13). C'est un cours obligatoire au choix. Si le choix n'est pas fait, l'étudiant sera « défaillant ».

Majeure / Mineure : peut remplacer l'UE 4.

Composée de 2 ou 3 cours, la mineure peut comporter un volume horaire plus important que parcours général.

Il est nécessaire d'avoir validé les L1 et L2 dans la mineure choisie, les cours proposés étant ceux de L3 des UFR Etudes anglophones (EA), Lettres modernes (LAC) ou Langues et Civilisations de l'Asie Orientale (LCAO).

Inscription pédagogique avec candidature (lettre de motivation et notes), soit avec la procédure e-candidat, soit à la rentrée, avant le 15 septembre.

UE 5 : Option pour le parcours LI : Programmation 1

Semestre 6

UE 1 : Linguistique Fondamentale 3

Approfondissement des domaines abordés lors de l'UE 1 du semestre 5. On aborde les côtés plus techniques de ces matières (phonétique acoustique, lecture de spectrogramme, théories phonologiques et morphologiques).

UE 2 : Linguistique Fondamentale 4

Cette UE comporte deux ECUE de grammaire et un approfondissement des outils de sémantique, avec une visée plus formelle.

UE 3 : Parcours, enseignements fondamentaux pour chaque parcours

Pour le parcours FLE, on aborde les aspects de la didactique d'un point de vue théorique par des matières comme la *psycholinguistique* et en continuité avec le premier semestre, on poursuit l'*initiation à l'enseignement du FLE* d'un point de vue théorique et pratique.

Pour le parcours LI, les étudiants continuent à suivre un cours de *programmation* mais aussi d'*algorithmique*, ainsi que de *bases formelles du Traitement automatique des langues* (*ce cours est suspendu en 2018/2019*).

Pour le parcours LTE, les étudiants ont l'occasion d'aborder d'autres domaines comme la *psycholinguistique*, la *sociolinguistique*, la *linguistique chinoise*, etc.

UE 4 : Option générale pour les parcours FLE et LTE

La linguistique de terrain initie les étudiants aux différentes étapes mises en œuvre lors de la description linguistique.

Ouverture Disciplinaire :

Possibilité pour les étudiants de choisir un cours disciplinaire au sein de l'UFR ou, avec l'accord de l'enseignant responsable de l'année, dans un autre Département ou une autre UFR de l'établissement (voir liste page 13).

Possibilité pour les étudiants étrangers de poursuivre le cours FLE de LanSAD « Langue pour Spécialistes d'autres Disciplines » (UFR EILA).

C'est un cours obligatoire au choix. Si le choix n'est pas fait, l'étudiant sera « défaillant ».

Majeure / Mineure : peut remplacer l'UE 4.

Pas d'inscription en majeure / mineure au second semestre sans avoir suivi le premier.

UE 4 : Option générale pour le parcours LI

Pour le parcours LI, l'UE comporte une ECUE sur les *probabilités et statistiques pour la linguistique informatique* et la réalisation d'un *projet en Traitement automatique des langues*.

UE 5 : Professionnalisation pour le parcours FLE

1) Préparation au stage (présentations des organismes, rencontres avec des professionnels).

2) Stage* d'observation de 30 à 60 heures à effectuer auprès d'une école, d'une école de langue, d'un laboratoire de recherche ou d'une entreprise, en relation avec la linguistique, selon le projet personnel et professionnel de l'étudiant (validation).

UE 5 : STAGE pour les parcours LI et LTE

Stage* de 30 à 60 heures à effectuer auprès d'un laboratoire de recherche ou d'une entreprise, en relation avec la linguistique, selon le projet personnel et professionnel de l'étudiant (validation).

*** Remplir la convention de stage en ligne (obligatoire) sur le site de l'université. Elle doit être signée en 3 exemplaires par toutes les parties (étudiant, encadrant, tuteur, organisme d'accueil) au moins deux semaines AVANT le début du stage. Quand l'organisme d'accueil est l'université Paris Diderot, fournir un attestation d'assurance en responsabilité civile indiquant que l'étudiant sera couvert pendant le stage (demander le modèle à la scolarité).**

A la fin du stage, faire parvenir la fiche d'évaluation remplie et signée par l'organisme d'accueil au bureau de la scolarité le plus rapidement possible (bloque le calcul de la compensation du second semestre et donc de l'année).

La convention de stage de A à Z :

<https://www.univ-paris-diderot.fr/orientation-et-insertion-professionnelle/stage-mode-demploi/la-convention-de-stage-de-z>

Les ateliers « Trouver le bon stage » : <https://lsbaip.app.univ-paris-diderot.fr/49955/lang-fr>

Les informations sur le site de l'UFRL : <http://www.linguist.univ-paris-diderot.fr/stages>

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS DE LINGUISTIQUE

49GE01LG - Acquisition du langage :

Objectifs : Comprendre les concepts fondamentaux du domaine.

Comprendre et caractériser les étapes initiales du développement linguistique de l'enfant (perception et production) ainsi que les hypothèses avancées pour les expliquer. Comprendre les problèmes inhérents à l'acquisition du lexique et caractériser les stratégies que les enfants utilisent pour l'acquérir. Acquérir des connaissances sur différentes hypothèses portant sur l'initialisation de la syntaxe.

Descriptif : Ce cours correspond à une introduction à l'acquisition du langage. Les aspects ci-dessous seront traités :

- hypothèses générales sur l'acquisition du langage,
- développement de la perception (la capacité à distinguer des langues ; l'acquisition des contrastes phonémiques de la langue maternelle),
- développement de la production (le babillage, les premiers mots),
- acquisition du lexique (l'initialisation phonologique du lexique),
- initialisation de la syntaxe.

Modalités de contrôle des connaissances : questions de cours.

Bibliographie fondamentale :

De Boysson-Bardies, B. 1996. Comment la parole vient aux enfants. Paris : Ed. Odile Jacob.

Crain, S. & Lillo-Martin, D. 1999. An introduction to linguistic theory and language acquisition, Oxford : Blackwell Publishers.

Guasti, M. T. 2002. Language Acquisition : The Growth of Grammar. Cambridge, MA : MIT Press.

Kail, M. & Fayol, M. 2000. L'Acquisition du langage, tome 1 : Le langage en émergence, de la naissance à trois ans, Paris : Presses Universitaires de France.

49HE03LI - Algorithmique : La conception de programmes informatiques de qualité nécessite aussi bien un travail sur l'organisation des actions, leur contrôle (algorithmique) qu'un travail sur les données : leur mode de codage, de stockage, etc. (structures de données). L'objectif du cours est d'aborder ces deux aspects de la conception, en étudiant les grandes classes de problèmes identifiés et leurs solutions. Complexité, Structures linéaires (Tableaux, Piles, Files), Arbres.

49HE01LI - Bases formelles du TAL : Premiers éléments mathématiques et informatiques nécessaires pour les approches formelles du TAL, avec une insistance particulière sur la théorie des langages formels. Automates, Grammaires, Expressions Régulières. L'essentiel du cours porte sur les automates à nombre fini d'états : utilisation pratique et algorithmes de transformation. Voir le polycopié : www.linguist.univ-paris-diderot.fr/~amsli/Perm/polyLangagesRationnels_2013_1.8.pdf

49GE09LF - Grammaire du français : Cet enseignement est une introduction à la syntaxe et en particulier à la syntaxe du français. Nous aborderons des notions syntaxiques de base telles que les catégories, les syntagmes, les fonctions grammaticales et la phrase. Nous étudierons les propriétés des différents types de phrase, principales et subordonnées. Nous étudierons également la notion d'alternance de sous-catégorisation et en particulier le passif en français.

49GE08LF - Grammaire générative : Introduire les outils fondamentaux de la grammaire générative et certains de ses domaines d'application

Bibliographie :

Adger, d. (2003). *Core syntax : a Minimalist approach*. OUP

Haegeman, I. (2005), *Thinking syntactically : a guide to argumentation and analysis*, Blackwell

Pollock, J.Y. (1998), *Langage et cognition. Introduction au programme minimaliste de la grammaire générative*, PUF

49HE08LF - Grammaires d'unification : Cet enseignement présente les Grammaires d'Unification, qui font partie des grammaires génératives au sens large, et plus particulièrement la Grammaire Lexicale Fonctionnelle (LFG), en nous appuyant sur des phénomènes observés en français et dans d'autres langues.

A. Abeillé 2007, les grammaires d'unification, Hermès.

J. Bresnan, A. Asudeh, I. Toivonen, S. Wechsler, 2016, *Lexical functional syntax*, Wiley, 2d edition

49GE02LG - Histoire des approches linguistiques : Présentation des différentes phases de l'analyse du langage à partir de l'Antiquité gréco-latine. Étude des modèles de description. L'importance de l'analyse en parties du discours et en 'accidents' (catégories linguistiques). Un choix de textes sera proposé à la lecture.

Bibliographie : Colombat, Bernard ; Fournier, Jean-Marie ; Puech, Christian (2010) *Histoire des idées sur le langage et les langues*, Paris, Klincksieck (collection « 50 questions).

51AE01IF - Initiation à la programmation : Initiation à l'informatique destinée à des débutants, et comprenant, au niveau initiation, l'étude des systèmes d'exploitation, des méthodes de codage, de la programmation impérative et objet. Pour ce cours, faire l'inscription pédagogique (obligatoire) au **Département Sciences Exactes**, Bâtiment Condorcet 1^{er} étage. *L3 LI uniquement*.

49GE01FE - Initiation à l'enseignement du FLE 1 : Introduction au statut du français dans le monde et au FLE en tant qu'institution. Aspects didactiques : caractérisation des grands courants méthodologiques et de leurs évolutions historiques. Relations avec la linguistique et les autres disciplines de référence. Etude de quelques questions spécifiques (compétences, production/reconnaissance, écrit/oral, identification des besoins, contenus, progression, évaluation, etc.). Le TD sera purement pratique : analyse de manuels et autres matériels didactiques et conception d'activités pédagogiques pour la classe de langue.

49HE01FE - Initiation à l'enseignement du FLE 2 : Ce cours fait suite à l'initiation à l'enseignement du FLE, enseigné au cours du 1er semestre. Il a pour objectif de donner une culture à la fois théorique et pratique en didactique du français langue étrangère : Réfléchir à l'enseignement des langues et ses méthodes. Développer un savoir-faire pédagogique adapté aux différentes situations d'enseignement / apprentissage. Développer la capacité de construire des matériels pédagogiques appropriés à différents contextes d'apprentissage : lexique, culture, phonétique... Réfléchir à la gestion du processus d'évaluation en classe de FLE.

Différentes activités seront développées en cours : réflexions théoriques sur des notions et des concepts, commentaires critiques de lectures, analyse de manuels et de supports pédagogiques, élaboration d'activités

Contrôle continu : Au-delà de trois absences, les étudiants inscrits en contrôle continu seront automatiquement évalués à la deuxième session (en juin). Le calcul de la compensation sera impossible en session 1 et les étudiants seront « défaillants ».

Modalités : Deux devoirs sur table, un journal d'apprentissage ou une fiche pédagogique à rendre. L'assiduité et la participation aux cours seront prises en considération.

Initiation à une langue non connue : Mise en situation d'apprenant dans un cours de langue, selon le cursus d'origine de l'étudiant.

- pour l'**UFRL (ou LCAO chinois, coréen) : 49GE06LG - Japonais**

Ce cours est une initiation à la langue japonaise orale et écrite en tant que L2. Il s'adresse à un public de grands débutants et vise l'apprentissage de compétences de niveau A1. Le but principal est de mettre l'étudiant en situation d'apprentissage d'une langue non connue, et de faire face aux besoins et difficultés des apprenants d'une langue seconde. Ce cours est directement mis en relation avec le journal d'apprentissage (responsable Guillaume Fon Sing).

- pour **Etudes anglophones : 41GE01RU - Russe (IP à l'UFR EA)**

- pour **LCAO (chinois, coréen, japonais) : 44AE02LV - Phonétique du vietnamien (IP à l'UFR LCAO)**

49GE01LI - Introduction au TAL : Ce cours a pour but de donner un aperçu des applications du TAL, de décrire les difficultés rencontrées et présenter les techniques usuellement employées pour les surmonter. Contenu du cours : aperçu des applications du TAL (traduction automatique, recherche d'informations, corrections orthographique et grammaticale, reconnaissance et synthèse de la parole), principales étapes du TAL (désambiguation morphologique, analyse syntaxique, analyse sémantique, analyse discursive, génération), principaux concepts linguistiques (phonèmes, morphèmes, mots, constituants, dépendances), outils formels (expressions régulières, grammaire hors contexte, automates finis et à piles), méthodes probabilistes (modèle de Markov, grammaire hors contexte probabiliste, classifieur).

49GE01LA - LanSAD : langue au choix : voir page 9.

44IE05LC - Linguistique chinoise (pour sinologues) : UFR LCAO

49GE06LF - Linguistique de corpus : Ce cours présente différentes méthodes pour recueillir et analyser des données attestées pour un phénomène linguistique. Les TP seront consacrés à l'utilisation et la recherche dans différents corpus, annotés de manière diverses.

49HE04LG - Linguistique de terrain : Ce cours est une initiation à la linguistique de terrain, la question centrale étant la suivante : comment étudie-t-on une langue sur le terrain auprès de locuteurs natifs ?

L'objectif est double.

Premièrement, il s'agira de connaître les techniques d'investigation utilisées dans trois domaines distincts : la phonétique / phonologie, la morphosyntaxe et la sociolinguistique.

Deuxièmement, il s'agira de vous familiariser avec le travail de description linguistique de langues non connues (ou peu connues). Pour cela, nous étudierons des données à partir de corpus et dans l'idéal, nous mènerons également des enquêtes sur une langue rare, grâce à un informateur en classe.

49GE05LG - Linguistique romane : Ce cours est une introduction à l'étude des langues romanes (espagnol, italien, portugais, roumain, français...) et en particulier à l'étude de leur syntaxe. Après un rappel rapide du cadre historique qui a conditionné l'apparition des langues romanes comme résultat de l'évolution de la langue latine, nous mentionnerons les particularités phonétiques, phonologiques, morphologiques de chaque groupe linguistique majeur, en nous penchant ensuite plus en détail sur leurs propriétés syntaxiques. On focalisera finalement l'attention sur quelques constructions syntaxiques spécifiques, telles que les interrogatives, la négation, l'inversion du sujet et les dislocations, dans une perspective comparative.

49GE01LF - Morphologie 1 et 49HE01LF - Morphologie 2 : Cet enseignement vise à faire découvrir les notions de base essentielles en morphologie. Il traite des concepts fondamentaux dans l'étude de la structure des mots. Nous examinerons les outils de base pour l'analyse morphologique à travers des exemples tirés de langues diverses, d'un point de vue technique tout en tenant compte de son incidence d'un point de vue théorique.

Morphologie = (1) étude de la structure interne des mots et des règles qui régissent cette structure ; (2) étude de la co-variation systématique dans la forme et le sens des mots ; (3) « ... se préoccupe surtout de la forme des mots, dans leurs différents emplois et constructions, et de la part d'interprétation liée à cette forme même » (Hélène Huot, La morphologie, Forme et sens des mots du français. Paris, Armand Colin (2^e édition), 2006)

49HE02FE - Morphologie et syntaxe pour le FLE :

Objectifs : Développer la capacité d'observation et d'analyse de données linguistiques ; Acquérir des instruments d'analyse permettant de comprendre les régularités de la langue ; Acquérir des notions fondamentales en morphologie et en syntaxe.

Descriptif : Ce cours correspond à une introduction à la syntaxe et à la morphologie. Il portera plus particulièrement sur le français mais traitera aussi des données issues d'autres langues.

Modalités de contrôle des connaissances : questions de cours.

Bibliographie fondamentale :

Auchlin, A. & J. Moeschler 2012. Introduction à la linguistique contemporaine. Paris : Armand Colin (3^{ème} édition).

Booij Geert, B. 2012. The Grammar of Words, An Introduction to Linguistic Morphology. Oxford : Oxford University Press, Oxford textbooks in linguistics (3^{ème} édition).

Carnie, A. 2007. Syntax – A Generative Introduction. Second Edition. Oxford : Basil Blackwell.

Fradin, B. 2003. Nouvelles approches en morphologie. Paris : PUF.

Gardes-Tamine J. 2002. La grammaire. Tome 1, Phonologie, morphologie, lexicologie. Paris : Armand Colin.

Gardes-Tamine J. 2002. La grammaire. Tome 2, Syntaxe. Paris : Armand Colin.

Garric, N. 2013. Introduction à la linguistique. Paris : Hachette.

Huot, H. 2001. La morphologie. Paris : Armand Colin.

Matthews, P. H. 1991. Morphology. Cambridge : Cambridge University Press.

Pollock, J.-Y. 1997. Langage et cognition. Introduction au programme minimaliste de la grammaire générative. Paris : PUF.

49GE02LF - Phonétique 1 : Ce cours est un voyage autour du monde, un aperçu de la variété phonétique des sons trouvés dans les 5.000 à 6.000 langues connues et décrites jusqu'à présent. L'objectif est de comprendre les bases d'une analyse et d'une comparaison systématique des structures phonétiques de différentes langues. Vous apprendrez à décrire les systèmes linguistiques sonores par rapport à l'articulation des sons, aux accents, aux tons. Vous apprendrez un outil analytique essentiel : la transcription phonétique basée sur l'alphabet phonétique international (API).

49HE02LF - Phonétique 2 : En continuation du cours Phonétique 1 du premier semestre, nous aborderons la description des propriétés acoustiques des sons des différentes langues. Vous apprendrez ainsi les bases de la phonétique acoustique : compréhension du signal de la parole, lecture de spectrogrammes, analyse descriptive qualitative du signal de la parole. La séquence Phonétique 1 – Phonétique 2 vous permettra d'établir, à partir d'exemples de différentes langues, une typologie phonétique des langues du monde en fonction des propriétés articulatoires et acoustiques de leurs sons.

Lectures recommandées : Jacqueline Vaissière, *La phonétique* (PUF, 3^e édition, 2015) ; Peter Ladefoged, Sandra Ferrari Disner, *Vowels and consonants* (Blackwell, 3rd édition, 2012)

49GE03LF - Phonologie 1 : Le but de ce cours est de comprendre et d'analyser les catégories composantes des systèmes phonologiques, les relations entre ces catégories (les concepts de phonème et allophone) et les changements qu'elles subissent ou entraînent en fonction de leur contexte, dans le flux de la parole. Nous examinerons des processus très courants d'assimilation, rencontrés dans la plupart des langues du monde, mais qui se peuvent se manifester de manière spécifique à chaque langue. Vous apprendrez les étapes essentielles nécessaires pour arriver à une analyse phonologique : formuler une généralisation à partir des données présentées, proposer une représentation phonologique.

49HE03LF - Phonologie 2 : A partir d'exemples concrets pris des langues diverses, on considère la base empirique de la phonologie, et les conclusions théoriques qui en découlent concernant le fonctionnement de cette composante de la cognition linguistique. Ce cours a pour but de fournir aux étudiants une expérience pratique d'analyse phonologique des phénomènes segmentaux (c'est à dire, au niveau du phonème) et accentuels, et de leur permettre d'acquérir et de développer une compréhension des résultats majeurs du domaine de la phonologie théorique.

Lecture recommandée : François Dell, *Les règles et les sons : Introduction à la phonologie générative* (Hermann 1985)

49HE07LF - Pragmatique : Ce cours est une introduction à la pragmatique. On y présentera de manière introductive les grands domaines d'investigation de la pragmatique, notamment la deixis, les implicatures conversationnelles, les présuppositions, les actes de langage, la structure informationnelle.

49HE04LI - Probabilités et statistiques pour la linguistique informatique : Le cours a pour but de familiariser les étudiants avec les concepts mathématiques d'analyse combinatoire, probabilité et statistique descriptive, en alternant cours et exercices pratiques. L'accent est mis sur l'utilité de ces concepts en linguistique et en traitement automatique des langues. Programme indicatif : Méthodes sur corpus en TAL et en linguistique (cadre général et motivations), Analyse combinatoire, Calcul des probabilités, Variables aléatoires, loi binomiale et loi normale, Statistiques et linguistique de corpus, Tests statistiques et estimation en TAL.

49GE02LI - Programmation 1 : Il s'agit d'un cours d'introduction à l'informatique et à la programmation pour débutants de niveau L3 linguistique informatique. On y présente quelques bases de l'informatique et de la programmation par l'intermédiaire du langage python 3. Le langage python est très utilisé en traitement automatique des langues et offre des potentialités en analyse de données

49HE02LI - Programmation 2 : Le cours est une introduction à la programmation orientée objet. Il présente les principes de la programmation objet — encapsulation des données, abstraction, polymorphisme, ... — et leur mise en œuvre dans le langage Java. Le cours est accompagné d'un projet de programmation ainsi que de séances de TP.

49HE05LI - Projet en TAL : Réalisation en groupe d'un projet comportant une partie linguistique et une partie informatique (en Java ou en python). Le projet peut être choisi dans une liste proposée par l'équipe pédagogique ou être élaboré par les étudiants eux-mêmes (sous le contrôle de l'encadrant). Les projets doivent impérativement permettre un travail de développement informatique collaboratif. Ils donnent lieu à une pré-soutenance en février-mars, puis à une soutenance publique en mai ou en juin. Un rapport d'au moins une vingtaine de pages doit aussi être rédigé.

49HE02LG - Psycholinguistique :

Objectifs : Comprendre les concepts fondamentaux du domaine ainsi que quelques méthodes expérimentales utilisées dans l'étude des processus langagiers. Comprendre et modéliser les mécanismes essentiels sous-jacents à la compréhension et à la production de la parole. Acquérir des connaissances sur différents modèles de traitement syntaxique. Comprendre les mécanismes centraux intervenant dans la lecture et dans son apprentissage. Comprendre et caractériser les étapes initiales du développement linguistique de l'enfant (perception et production) ainsi que les hypothèses avancées pour les expliquer.

Descriptif : Ce cours correspond à une introduction à la psycholinguistique et portera essentiellement sur deux domaines de la discipline – la production et la compréhension du langage. Les étudiants seront également initiés au domaine de l'acquisition du langage. En particulier, les aspects ci-dessous seront traités :

- (i) objet et méthodes de la psycholinguistique,
- (ii) les mécanismes sous-jacents à la production et à la compréhension de la parole et leur modélisation,
- (iii) le traitement des phrases,
- (iv) la lecture et son apprentissage,
- (v) les étapes initiales du développement du langage,
- (vi) acquisition de L1 et l'acquisition de L2 - similitudes et différences.

Modalités de contrôle des connaissances : questions de cours.

Bibliographie fondamentale :

Caron, J. 1989. *Précis de psycholinguistique*. Paris : PUF.

Dehaene, S. 2011. *Apprendre à lire – Des sciences cognitives à la salle de classe*. Paris : Odile Jacob.

Dehaene, S. 2007. Les neurones de la lecture. Paris : Odile Jacob.
de Boysson Bardies, B. 1996. Comment la parole vient aux enfants. Paris : Ed. Odile Jacob.
Guasti, M. T. 2002. Language Acquisition : The Growth of Grammar. Cambridge, MA : MIT Press.
Menn, L. 2011. Psycholinguistics : Introduction and Applications. San Diego, Oxford, Brisbane : Plural Publishing.
Kess, J. F. 1992. Psycholinguistics : Psychology, Linguistics and the Study of Natural Language. Amsterdam, Philadelphia : John Benjamins.
Traxler, M. J. & M. A. Gernsbacher (eds) 2006. Handbook of Psycholinguistics. Amsterdam, Boston : Elsevier.
Traxler, M. J. 2012. Introduction to Psycholinguistics. Malden, Oxford : Wiley-Blackwell.

49GE07LF - Sémantique : La sémantique est la branche de la linguistique qui est concernée par l'étude du sens communiqué au moyen de la langue. Ce cours offre une introduction à la problématique propre à la sémantique : il s'agira des notions fondamentales comme celle de la signification d'une phrase et de sa vérité dans une situation d'énonciation. Nous allons aborder l'étude du sens de différents objets linguistiques, à savoir la phrase, les groupes, notamment les groupes nominaux et verbaux, et les mots. Parmi les notions importantes qui seront couvertes, on peut mentionner celles de situation, d'événement et de rôle thématique, celles de référence, de définitude et de quantification, et encore celles de l'information véhiculée par les expressions ou contribué par le contexte d'emploi, que l'on trouve à l'interface avec la pragmatique.

Bibliographie : *Saeed 2009 Semantics*

49HE10LG - Sémantique lexicale : Cet enseignement traitera de la sémantique des éléments lexicaux contenus dans le lexique, c'est-à-dire dans l'ensemble des mots d'une langue donnée et offrira une introduction aux notions et concepts utilisés pour l'organisation des mots. Après avoir couvert les thèmes fondamentaux de la sémantique lexicale, tels que les relations lexicales et la polysémie, le cours passe en revue les types de signification représentés par les différentes classes de mots.

Bibliographie : *Murphy 2010 Lexical meaning*

49HE03LG - Sociolinguistique : Ce cours abordera diverses facettes de la dimension sociale du langage : les fonctions du langage, la question de la norme, de la variation et du changement linguistiques, le lien entre langue et identité sociale, le statut des langues, le plurilinguisme et le contact des langues, la planification linguistique. Il sera demandé aux étudiants de mener une enquête basique selon les méthodes de la sociolinguistique.

49HE06LF - Théories syntaxiques : L'objectif est d'introduire avant tout la nécessité, et ensuite les notions de base de la syntaxe générative. On partira donc d'une discussion des limites de la grammaire traditionnelle scolaire, discutant en détails concepts centraux tels que catégorie du discours, constituant, sujet, temps, subordination etc., et on procédera systématiquement à remplacer les définitions traditionnelles dont on aura vu les défauts par de nouvelles définitions à la fois explicites et valides du point de vue interlinguistique.

CONTACTS

Adresse postale :

Université Paris Diderot - Paris 7

UFR Linguistique

Case courrier 7003

75205 Paris Cedex 13

Adresse géographique :

UFR Linguistique - Campus Paris Rive Gauche

Bâtiment Olympe de Gouges

Place Paul Ricœur - 75013 PARIS

Scolarité : 5^{ème} étage - Bureau 535

Toutes les informations concernant l'UFR Linguistique sont mises à jour en ligne :

<http://www.linguist.univ-paris-diderot.fr/>

SCOLARITÉ

Armelle COLLOT

Tél. : 01 57 27 56 88

[scolarite\[at\]linguist.univ-paris-diderot.fr](mailto:scolarite[at]linguist.univ-paris-diderot.fr)

Marie-France LE GALL

Tél. : 01 57 27 57 55

[scolarite_lm\[at\]linguist.univ-paris-diderot.fr](mailto:scolarite_lm[at]linguist.univ-paris-diderot.fr)

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DE LA LICENCE SDL FLE

Hi Yon YOO

Bureau 522

[yoo\[at\]linguist.univ-paris-diderot.fr](mailto:yoo[at]linguist.univ-paris-diderot.fr)

RESPONSABLES PEDAGOGIQUES DE LA LICENCE SDL LTE

Lisa BRUNETTI

Bureau 539

[lisa.brunetti\[at\]linguist.univ-paris-diderot.fr](mailto:lisa.brunetti[at]linguist.univ-paris-diderot.fr)

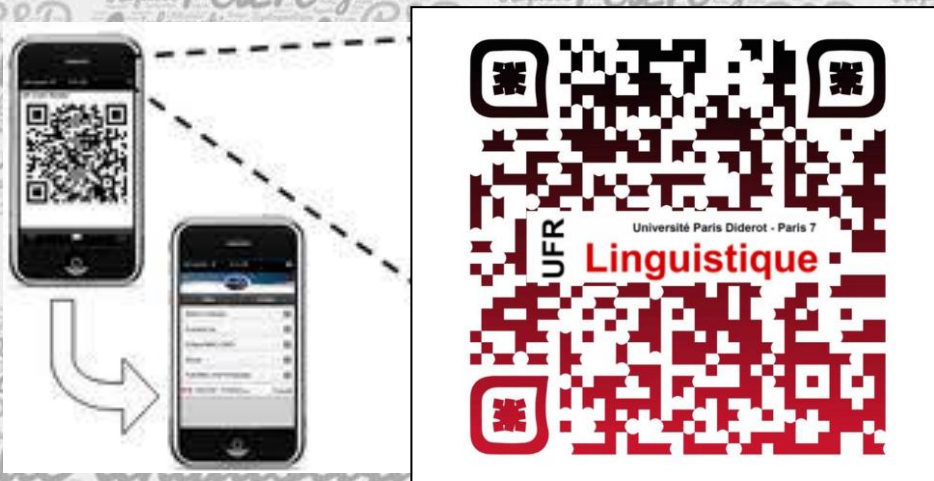
RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DE LA LICENCE SDL LI

Marie CANDITO

Bureau 643

[marie.candito\[at\]linguist.univ-paris-diderot.fr](mailto:marie.candito[at]linguist.univ-paris-diderot.fr)

<http://www.linguist.univ-paris-diderot.fr/>



Pour accéder au site web de l'UFR, flasher ce QR Code



**Université Paris Diderot Paris 7 - UFR Linguistique
Case 7003 - 75205 Paris Cedex 13**

Bâtiment Olympe de Gouges - Place Paul Ricœur - 75013 Paris